Retrouvez-nous tous les jours sur
www.lemediaplus.com

média+
le quotidien des professionnels des médias

Jeudi 14 décembre 2017 - n°2 322

L'ultra haute définition commence à émerger en France

La consommation de contenus télévisuels et vidéo en ultra haute définition commence à émerger en France, grâce au dynamisme des ventes de téléviseurs Ultra HD, même si les contenus et les tuyaux peinent encore à suivre, ont souligné les professionnels du secteur mercredi. Le parc installé des téléviseurs Ultra HD (UHD proche du 4K, d'une qualité environ 4 fois supérieure à la haute définition) devrait atteindre 3,3 millions fin 2017, selon les chiffres du cabinet GfK cités par l'association professionnelle Blu-ray Partners France au cours d'une conférence. Cela représente une télévision sur trois vendue cette année, soit une hausse de 50% sur un an. Le cabinet GfK prévoit que la moitié du parc de téléviseurs sera en ultra haute définition d'ici 2020, grâce notamment à de grands rendez-vous sportifs -comme la Coupe du monde de football 2018- qui devraient accentuer l'intérêtd u public pour ces nouvelles technologies. Plus d'un an et demi après le lancement du format en avril 2016, «le bilan est encourageant», a souligné Laurent Vuillaume, président de Blu-ray Partners France qui regroupe studios, éditeurs, fabricants, spécialistes du son et de l'industrie du cinéma, impliqués dans l'écosystème UHD. La technologie UHD promet une expérience «immersive» dans l'image, un rendu des couleurs amélioré et une vision des détails plus précise, appréciables surtout pour les retransmissions sportives, le cinéma et les séries. Mais si les téléviseurs UHD se démocratisent, les chaînes de télévision en sont encore à expérimenter sur les contenus, tandis que l'acheminement de flux vidéo lourds reste problématique.Le parc de lecteurs blu-ray, qui permet de visionner des films UHD, se développe mais encore très modestement en France, avec 30.000 foyers équipés à la fin de l'année 2017, et le double escompté fin 2018. Le nombre de disques blu-ray vendus dans l'Hexagone à ce jour a atteint 270.000 avec quelque 180 titres disponibles. Tous les grands studios hollywoodiens se sont mis à ce format, avec Disney, dernier en date cet été, et Europacorp en Europe. Mais le prix de vente moyen qui reste autour de 28 euros peut encore sembler dissuasif pour les consommateurs.Microsoft contribue aussi à renforcer l'écosystème UHD avec ses consoles Xbox One S et Xbox One X: «Plusieurs centaines de milliers de consoles Xbox avec lecteurs blu-ray 4K» ont été vendues en France, a souligné Hugues Ouvrard, directeur de Xbox France. Si l'UHD permet «l'immersion maximale, le graal du jeu vidéo», les joueurs équipés des consoles du constructeur sont aussi des gros consommateurs de contenus 4K via les disques blu-ray ou en vidéo à la demande (VOD), a-t-il souligné. Quelques fournisseurs d'accès internet et acteurs de la VOD comme Netflix, Amazon Premium Video, Mycanal, OCS et SFR Sport, ont commencé à proposer des contenus UHD, mais qui ne sont accessibles qu'avec une connexion internet d'au moins 15 mégabits par seconde.

INTERVIEW

Andrei PETRUS

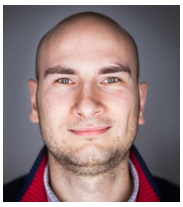

Directeur IoT pour Avira

SOMMAIRE

Social 3
France Télévisions/ motion de défiance : journée de grève en demi-teinte
Evénements 4
Avant-première en grande pompe du ...
Partenariat 5
Elephant et Webedia créent Elephant ...
Internet 6
Google : Johnny en tête des recherches d'actualités en 2017
Mouvements 7
Rokhaya Diallo entre au Conseil national du numérique (CNNum)
Télécommunication 8
SFR abandonne son plan «fibrer la France»
Radio 9
RTL Group : fin de la co-présidence
Radio 10
Radio France est rattrapée à son tour ...
Marchés - Entreprises 11
Des rumeurs de fusion avec Disney font baisser Fox à Wall Street
Institutionnel 12
Un projet de loi relatif à la protection ...
Justice 13
France 2 : la plainte pour «harcèlement ...
Accords 14
Amazon Prime Video diffuseur ...
Aujourd'hui dans le monde 15
Twitter ajoute la fonction «Ajouter un ...
Aujourd'hui dans le monde 16
Le journalisme en ligne, un avenir ...
Audiences 17
Agenda 18

L'ACTU EN QUESTIONS

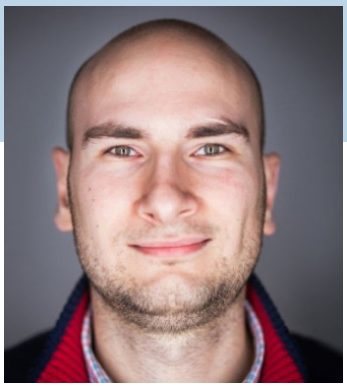

Andrei PETRUS
Directeur IoT pour Avira

Les Smart TV sont l'un des objets connectés les plus couramment adoptés dans le monde. Pourtant, selon Avira, la télévision nous espionnerait dans plus de 25% des cas, et diffuserait de nombreuses informations nous concernant sur internet. Entretien avec Andrei PETRUS, Directeur IoT pour Avira.

media+

Est-il vrai que les Smart TV (Ecran pouvant se connecter au réseau) nous espionnent ? Comment cela se passe-t-il concrètement ?

Andrei PETRUS

Avira vient de lancer une nouvelle plateforme de sécurité pour domotique, «Avira SafeThings». Ce software a constaté que pendant une heure, une Smart TV fouinait et relevait une quantité d'informations sur le foyer. La smart TV a notamment scanné le réseau du domicile pour trouver d'autres objets connectés. Elle a recueilli 750 pages d'informations textuelles sur la personne qui utilise l'appareil et sa façon de l'utiliser ... en une heure seulement. Elle a envoyé ces informations à 13 serveurs, dont nombre sont inconnus. Plus inquiétant encore, certaines données auraient été transmises à des services sur lesquels le propriétaire du téléviseur ne s'est pas inscrit, et auraient été collectées lorsque l'appareil était éteint.

media+

Dans quelle mesure les Smart TV deviennent-elles de plus en plus intelligentes?

Andrei PETRUS

Au fur et au mesure que la technologie se développe, les Smart TV ajoutent de plus en plus de capteurs. Les prix des Smart TV vont baisser, mais ils collecteront de plus en plus de données sur les utilisateurs. Cette tendance va être encouragée par le besoin des éditeurs d'accroître leur revenu. Il serait tout-à-fait possible que les Smart TV commencent à collecter des données sur les penchants politiques de l'utilisateur, sa musique préférée ou les films qu'il/elle regarde, ou encore des informations sur qui est à la maison et à quelle heure.

media+

Si elle n'est pas contrôlée, cette tendance peut-elle devenir dangereuse ?

Andrei PETRUS

Bien entendu ! Cette tendance peut devenir dangereuse si les Smart TV commencent à manipuler les utilisateurs par l'intermède de la publicité, de contenus recommandés ou, pire, en permettant aux cybercriminels d'envoyer des attaques à partir des objets connectés dans la maison.

media+

Comment les constructeurs de Smart TV préparent-ils l'avenir ?

Andrei PETRUS

Les fabricants sont en train de transformer les télévisions en centres de commande du domicile. Les possibilités sont colossales. Les ventes de Smart TV dans le monde entier devraient atteindre les 300 milliards de dollars cette année et décoller en flèche pour atteindre 1.500 milliards en 2027.

media+

La croissance des Smart TV n'est donc pas prête de s'arrêter pour autant…

Andrei PETRUS

La télévision est le Smart objet le plus commun. Un foyer sur trois en détient un. Malheureusement, une Smart TV est équipée d'un processeur, de capteurs, et elle est toujours branchée à l'électricité. Sécuriser une maison connectée est loin d'être chose facile pour de nombreuses raisons : des appareils vulnérables par nature, des utilisateurs incapables ou hésitants à les installer de manière sécurisée et le manque de normes de sécurité adoptées par le secteur. Au-delà de ces obstacles, internet n'arrive généralement au domicile que par une seule voie : un routeur à large bande ou un câble provenant du fournisseur de service internet. Si le trafic de l'objet connecté peut être contrôlé à partir de là, alors il n'y a plus d'obstacle.

Audiences

TF1 : «Star Wars, épisode 1 : la menace fantôme» leader du Prime mardi

TF1 diffusait mardi en Prime «Star Wars, épisode 1 : la menace fantôme». Ce long métrage de George Lucas avec Natalie Portman, Jake Lloyd et Liam Neeson a réuni 5.029.000 fans du film, soit 23,1% de pda et 32,1% sur les FRDA de - de 50 ans, selon Médiamétrie. De très bons scores qui placent TF1 en tête du Prime. La semaine dernière, le final de la saison 14 d'«Une famille formidable» avec Anny Duperey et Bernard Le Coq avait réuni en moyenne sur les 2 épisodes, 3.449.000 fidèles, soit 14,4% de pda.

France 3 : très bons scores pour «Crimes à Martigues» (rediffusion) en Prime

France 3 rediffusait mardi en Prime le téléfilm «Crimes à Martigues». Ce dernier a réuni 4.815.000 fidèles, soit 19,3% de pda et 7% sur les FRDA de moins de 50 ans, selon Médiamétrie. France 3 était ainsi 2ème du Prime. La semaine dernière, la suite de la saison 1 de la série «La forêt» avait attiré en moyenne sur les 2 épisodes, 3.750.000 fidèles, soit 14,7% de pda.

NT1 : leader du Prime TNT avec «Le Grand Restaurant» mardi

NT1 diffusait mardi en Prime le film «Le Grand Restaurant». Ce dernier a réuni 989.000 cinéphiles soit 4% de pda, selon Médiamétrie. La chaîne était leader du Prime TNT. Suit le championnat du monde féminin de handball opposant la France au Montenégro sur TMC avec 884.000 téléspectateurs, soit 3,5% de pda. Troisième place pour France 5 et le documentaire «Terres extrêmes» avec 734.000 curieux soit 3% de pda.

Social

France Télévisions/ motion de défiance : journée de grève en demi-teinte

Au lendemain d'un vote cinglant des journalistes de France Télévisions contre leur patronne Delphine Ernotte, une grève pour dénoncer les coupes budgétaires et la vaste réforme préparée par le gouvernement a été assez peu suivie mercredi au sein du groupe. Selon un décompte provisoire, la direction de France TV a recensé 8,76% de grévistes en fin de journée (soit 501 grévistes sur 5.720,5 salariés planifiés mercredi), selon des chiffres communiqués. Effet le plus visible du mouvement sur les antennes, franceinfo n'était pas en mesure de diffuser ses programmes habituels depuis 09h30 et a rediffusé d'anciens sujets en boucle. Sur France 2, le JT de 20h00 a été tourné depuis un petit plateau. Selon la CGT, ce sont plus de 20% des salariés qui se sont mobilisés et plusieurs éditions des journaux régionaux ont été supprimées ou réduites. «C'est une mobilisation significative», a estimé Marc Chauvelot, secrétaire général du SNRT-CGT, pour qui «il était essentiel de marquer le coup face à ces coupes budgétaires». Trois organisations - CGT, FO et Syndicat national des journalistes (SNJ) - avaient appelé à cesser le travail pendant 24h «pour l'honneur du service public». A l'occasion d'un comité central d'entreprise, ils souhaitaient mobiliser face à ce qu'ils considèrent comme une «asphyxie de l'entreprise, ainsi qu'un démantèlement partiel». Mardi, les journalistes du groupe public avaient adressé un coup de semonce à leur présidente, Delphine Ernotte, en adoptant à une majorité écrasante (84% des votants, avec un taux de participation de 69%) une motion de défiance à son encontre. Cependant, Delphine Ernotte a confirmé mercredi aux élus du personnel qu'elle ne démissionnerait pas, a rapporté le SNJ. Sommée par le gouvernement de réduire de 50 millions les dépenses du groupe en 2018, à 2,57 milliards d'euros, la direction veut supprimer 180 postes équivalent temps plein (ETP) l'an prochain via des non-remplacements de départs à la retraite, dont 30 dans l'information. Ces mesures doivent être adoptées lors d'un conseil d'administration le 21 décembre. Dans un message envoyé lundi aux salariés, la patronne de France Télévisions avait dit prendre «au sérieux» la motion de défiance mais avait défendu les économies projetées, y compris dans l'information. «Certains chantiers peuvent être difficiles, mais ils sont nécessaires», a-t-elle dit. Outre les mesures d'économies, les syndicats à l'origine de la grève s'inquiètent d'une réforme en profondeur de l'audiovisuel public, que le gouvernement veut lancer l'an prochain. Cet automne, la révélation de «pistes de travail» radicales émanant du ministère de la Culture, évoquant un «rapprochement» entre France TV et Radio France, ainsi qu'entre les réseaux régionaux de France 3 et France Bleu, mais aussi la suppression de France Ô ou le passage de France 4 à une diffusion 100% numérique, avait déclenché la colère des syndicats. Des propos très sévères du président Emmanuel Macron, tenus la semaine dernière devant des parlementaires, ont encore accru la tension. Pour Force Ouvrière, ces signaux procèdent «d'une volonté d'instituer un climat anxiogène dans l'entreprise». Le gouvernement veut aller vite sur cette réforme. Les patrons de l'audiovisuel public doivent présenter des propositions communes à la ministre de la Culture Françoise Nyssen le 21 décembre. Cette dernière remettra ensuite ses recommandations à l'exécutif en janvier, en vue d'une décision en février ou mars. Delphine Ernotte, dans son message aux salariés, a insisté sur la nécessité pour le groupe de se «transformer», sans attendre qu'on l'y oblige, «dans un univers qui change face à l'évolution des usages». Une grève, également pour protester contre les coupes budgétaires, avait déjà perturbé les antennes du groupe le 17 octobre avec 30% de grévistes, selon la CGT.

Audiences

M6 : plus de 3 millions de gourmands devant la finale du «Meilleur pâtissier» mardi en Prime

M6 diffusait mardi en Prime la finale de la saison 6 de l'émission culinaire «Le meilleur pâtissier» (BBC Worldwide France et Kitchen Factory). Le programme animé par Julia Vignali a réuni 3.074.000 fidèles, soit 14,3% de pda et 23,8% sur les FRDA de moins de 50 ans, selon Médiamétrie. Des scores en hausse sur une semaine puisque le numéro du mardi 5 décembre avait réuni 2.428.000 fidèles, soit 10,9% de pda. Sur l'ensemble de la saison, avec ce programme, M6 est la 1ère chaîne auprès des Femmes RDA de moins de 50 ans avec 23% de pda .

France 2 : scores très moyens pour «Mardi 20h55» mardi en Prime

France 2 diffusait mardi en Prime un nouveau numéro de «Mardi 20h55» (Magneto Presse), présenté par Laurent Delahousse. Le magazine sur le thème «La Syrie de Bachar el Assad» a réuni 1.708.000 curieux et 7,2% de pda, selon Médiamétrie. De petits scores pour la case. La semaine dernière, «Rendez-vous en terre inconnue» (Adenium TV France), présenté par Frédéric Lopez et Eglantine Eméyé avec Kev Adams, avait séduit 4.728.000 fans de l'humoriste et 19,2% de pda.

M6 : «Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux» en hausse mardi en night

Mardi à 23h30, M6 diffusait «Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux» qui a séduit 981.000 gourmands en 2ème partie de soirée, soit 13,2% de pda, selon Médiamétrie. La semaine dernière, l'émission culinaire avait attiré 740.000 gourmands, soit 10,3% de pda.

Evénements

Avant-première en grande pompe du 8ème épisode de la saga «Star Wars»

L'avant-première européenne du 8ème épisode de la saga «Star Wars, Les Derniers Jedi», a eu lieu mardi soir à Londres, en présence des acteurs du film et des princes Harry et William qui ont remonté le tapis rouge devant des fans enthousiastes. La projection, organisée au prestigieux Royal Albert Hall, s'est tenue en présence de Mark Hamill (qui joue le personnage de Luke Skywalker), Daisy Ridley (Rey), Adam Driver (Kylo Ren) ou encore John Boyega (Finn), bruyamment accueillis par leurs admirateurs, parmi lesquels certains étaient venus déguisés en gardes impériaux ou encore en Stormtroopers. Ce nouveau volet met face à face Rey, l'héritière des Jedi, et Kylo Ren, la principale menace venue du Premier Ordre. «C'est un film surprenant, avec beaucoup de choses auxquelles le public ne s'attend pas», a déclaré Bob Iger, le PDG du groupe Disney. «Les 45 dernières minutes sont les plus puissantes que j'ai vues au cinéma. Je n'en dirai pas plus !». Ce nouvel opus, réalisé par l'Américain Rian Johnson, offre à voir, pour la dernière fois, l'actrice Carrie Fisher dans le rôle de la princesse Leia : l'actrice est morte en décembre 2016, à 60 ans, quelques temps après avoir terminé le tournage de ses scènes. La projection était organisée au profit de la Royal Foundation, parrainée par les princes Harry et William, qui ont invité plus de 400 personnes, dont des anciens combattants et des bénévoles de la fondation. Les 2 princes s'étaient rendus sur le tournage en avril 2016. Le groupe Disney, producteur du film, a d'ores et déjà annoncé la préparation d'une «toute nouvelle trilogie» «Star Wars», en plus de l'épisode IX qui doit sortir en 2019. Cette trilogie a été confiée à Rian Johnson, qui, avant de réaliser Les Derniers Jedi, avait été remarqué au festival de Sundance avec son 1er film «Brick». Il avait aussi tourné quelques épisodes de la série à succès «Breaking Bad».

Partenariat

Talpa Network: WeMake, 1er partenaire de «The Fastest Way to Screen»

Talpa Network, la nouvelle société lancée par John De Mol, a annoncé hier mercredi 13 décembre avoir choisi WeMake (Bouchra Réjani, Moe Bennani) comme premier partenaire de son programme d'accélération de formats «The Fastest Way to Screen». Cette nouvelle initiative ouverte aux créatifs et partenaires du monde entier, permet de booster les créations originales en facilitant leur mise à l'antenne aux Pays Bas sur les chaînes de Talpa Network, et leur distribution à l'international. Dans ce cadre, WeMake annonce dans un communiqué de presse la vente de son premier format «Friendly Divorce», une expérience sociétale inédite, à SBS6, chaîne hollandaise du groupe Talpa Network. «Cette annonce décisive, qui intervient 6 mois à peine après la création de WeMake, confirme ses dirigeants (Bouchra Réjani, Moe Bennani) dans leur vision stratégique : fédérer les meilleurs talents pour créer et produire des formats originaux pour la France et pour le marché international». Pour rappel, créée en juin 2017 par Bouchra Réjani, en partenariat avec Fédération Entertainment, WeMake développe des créations originales de flux, des contenus digitaux et de la fiction pour le marché français et international. Talpa Network, anciennement Talpa Holding, est quant à elle la société dans laquelle John de Mol a récemment consolidé ses activités médias en Hollande, comprenant des chaînes de tv, des stations de radio, de l'événementiel, des médias numériques et des sites de commerce électronique.

En Bref...

TF1 : «New York, unité spéciale» leader du Night

Mardi à 23h35, TF1 diffusait la série «New York, unité spéciale». L'épisode «Pas comme eux» (rediffusion) a réuni 1.217.000 fidèles, soit 14,5% de pda, selon Médiamétrie. La chaîne est ainsi leader du Night. La semaine dernière, l'épisode «Ma petite entreprise» (rediffusion) avait attiré 1.140.000 fidèles, soit 11,5% de pda.

France 4 : «Une nuit au cœur des musées» mercredi 3 janvier à 20h55

France 4 propose de découvrir les coulisses et les secrets des musées mercredi 3 janvier à 20h55, avec la comédie «La Nuit au Musée» réalisée par Shawn Levy, avec Ben Stiller, Robin Williams, Owen Wilson, suivie du documentaire «Le Muséum prend vie» (63'/ Colossus Productions), écrit et présenté par David Attenborough.

Les Echos-Le Parisien : la lecture sur mobile dépasse celle du papier

Avec 23,6 millions de lecteurs dont 18,7 millions sur le digital, Le Groupe Les Echos-Le Parisien Aujourd'hui en France enregistre une hausse de +10% pour chacune de ses 2 marques. Les Echos-Le Parisien rassemblent désormais près d'1 Français sur 2 de plus de 15 ans.Les deux brands tirent à plein profit de l'essor du digital grâce à 55% de lecteurs «digital only» et plus particulièrement de la lecture sur smartphone qui affiche une progression de 27% en un an. Désormais la lecture sur mobile a dépassé celle du papier (10,8 M de mobinautes, soit 46% de l'audience de la brand vs 10,6 M de lecteurs papier 45% de l'audience). (Sources: ACPM One Global 2017)

Partenariat

Elephant et Webedia créent Elephant Entertainment pour cibler les «millenials»

Elephant, la société de production audiovisuelle d'Emmanuel Chain, et le groupe Webedia, ont annoncé mercredi s'allier en vue de produire des contenus vidéos (séries, films, docus...) destinés aux jeunes de la génération des «millennials». Les 2 entreprises ont indiqué dans un communiqué «la création d'un nouveau label de production de contenus à destination des Millennials, Elephant Entertainment». Les «millennials» sont les jeunes de 15-35 ans, qui ont grandi avec internet et délaissent de plus en plus la télévision traditionnelle au profit des vidéos à la demande. Elephant Entertainment a pour vocation de produire des contenus «pour la télévision, le cinéma et les nouvelles plateformes de vidéo par abonnement», précise le communiqué. Elephant, cofondée et coprésidée par Emmanuel Chain, l'ex-présentateur de «Capital», est l'un des principaux producteurs indépendants français; travaillant pour les plus grandes chaînes du PAF, et il apportera donc au label son expertise en matière de production audiovisuelle. De son côté, Webedia lui fera bénéficier de son réseau de youtubeurs, «web-influenceurs» et autres stars des réseaux sociaux (Norman, Cyprien, Natoo...), et de «la puissance de médiatisation offerte par les marques digitales du groupe», vu qu'il gère une galaxie de sites internet très fréquentés (Allociné, JeuxVideo.com, 750g, Purepeople...). «Nous associons le vivier de 600 talents issus de YouTube réuni chez Webedia à notre savoir-faire», a expliqué Emmanuel Chain au «Figaro». De son côté, Cédric Siré, DG de Webedia, a indiqué au journal que les «talents français, Norman, Cyprien, Jimmy Labeeu, ont envie d'écrire de jouer et de produire des formats plus larges que ceux sur YouTube». «Trois projets sont d'ores et déjà en cours de développement, une fiction, un programme de flux et un programme court», assurent les deux partenaires dans le communiqué.

Réactions

Van Damme espère «sauver sa carrière» grâce à la série «Jean-Claude Van Johnson»

L'acteur belge Jean-Claude Van Damme espère «sauver sa carrière» avec la série «Jean-Claude Van Johnson», diffusée dès vendredi sur Amazon Prime et présentée mardi soir en 1ère mondiale au Grand Rex à Paris. La vedette du cinéma d'action fait ses débuts sur petit écran dans cette comédie qu'il qualifie de «burlesque, clownesque», dans laquelle il joue son propre rôle. Le comédien, 57 ans, réfléchissait depuis quelques années à travailler pour la télévision et à une idée de série. «Je voulais vraiment faire de la télévision, j'étais devenu un acteur de vidéo à la demande... je ne fais plus de cinéma», a-t-il confié, «la télé pouvait peut-être sauver ma carrière, grâce à l'exposition mondiale qu'elle permet». «Je voulais faire de la TV depuis 9 ou 10 ans. Si Brad Pitt veut faire de la télé, il n'a qu'à lever la main et on lui offre un rôle», déclare-t-il. «Pour moi, cela a pris du temps». «Il y a environ 4 ans, j'essayais de me lancer et (le producteur) Scott Free a aimé mon concept et il a appelé ces génies !» raconte-t-il en désignant Dave Callaham, scénariste («Expandables», «Godzilla») et Peter Atencio, réalisateur. Dans cette parodie qui moque le cinéma américain, il est Jean-Claude Van Damme, star de films d'action qui cache une carrière parallèle d'agent secret (sous le nom de «Jean-Claude Van Johnson») qu'il doit réactiver. Interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à jouer cette caricature de lui-même, il a répondu : «C'est difficile de se moquer de soi-même mais comme je suis un bon acteur... alors pourquoi pas ?».

En bref...

France 3 : «La grande illusion II» vendredi 5 janvier 2018 à 20h55

Vendredi 5 janvier 2018 à 20h55, France 3 diffusera un nouveau numéro de «La grande illusion» (909 Productions) prséentée par Patrick Bosso. Dans «La Grande Illusion», Patrick Bosso, en maître de cérémonie, et quatre magiciens vont piéger des célébrités avec des caméras cachées.

RTL : Dominique Tenza, lauréat du Prix Varenne 2017 «Meilleur reportage radio»

Dominique Tenza a reçu le Prix Varenne 2017 «Meilleur reportage radio». Chaque année, la Fondation Varenne entend «valoriser le métier de journaliste en récompensant les efforts, la qualité et les promesses des travaux journalistiques». Le Jury vient ainsi d'attribuer le Prix Varenne en catégorie radio à Dominique Tenza pour son sujet diffusé en février sur RTL et intitulé: «Joigny, cette France qu'on n'entend pas». Ce reportage dresse le portrait d'une ville moyenne comme il en existe des dizaines dans le pays et qui a subi de plein fouet les réductions de budget. Abandonnée par les pouvoirs publics, Joigny a même été classée «ville pauvre» l'an dernier. Dominique Tenza est lauréat de la Bourse Dumas en 2008, ce qui lui ouvre les portes de la rédaction de RTL cette même année. Il commence sa carrière aux reportages et présente également plusieurs éditions. C'est en 2012 qu'il intègre le service politique. Tout d'abord en charge de la droite, il a notamment couvert le conflit Copé/Fillon, l'Affaire Bygmalion, la primaire de la droite et du centre en 2016 et la candidature mouvementée de François Fillon durant la présidentielle l'an dernier. Depuis mai 2017, il est chargé du suivi de Matignon et du parti Les Républicains.

Internet

Google : Johnny en tête des recherches d'actualités en 2017

Johnny Hallyday a été la personnalité la plus recherchée dans l'actualité en 2017 sur Google en France, les recherches depuis l'annonce de sa mort ayant dépassé en quelques jours tous les autres thèmes de l'année, a annoncé mercredi le géant américain. «Maëlys», du nom de la petite fille disparue cet été dans l'Isère, a été le deuxième thème d'actualité le plus recherché devant l'élection présidentielle (3e), la primaire de la gauche (4e) et l'ouragan Irma (5e), selon le classement annuel publié par Google France, dont le comptage a été arrêté lundi. Ils remplacent l'Euro de football et le jeu Pokemon Go qui avaient suscité l'intérêt des internautes en 2016. Dans leurs requêtes débutant par «comment», les internautes français se sont aussi intéressés à la politique en demandant «comment voter blanc» (2e) et «comment faire une procuration» (3e). Mais ils ont surtout demandé «comment faire du slime» (1er), cette pâte élastique qui fait fureur dans les cours d'école. Emmanuel Macron a été la personnalité politique la plus recherchée en 2017 devant François Fillon, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen et Benoît Hamon. Les utilisateurs ont aussi cherché en masse la définition d'«oligarchie» (1ère définition la plus recherchée), de «régalien» (3e) et de PMA (procréation médicale assistée, 4e). Les paroles de chansons les plus demandées de l'année ont été «Je te promets», un tube enregistré en 1986 par Johnny Hallyday, décédé le 5 décembre. La chanson «Mwaka Moon» du chanteur martiniquais Kalash se place deuxième, devant le succès planétaire «Despacito» du portoricain Luis Fonsi. Le sportif le plus recherché en 2017 a été le footballeur brésilien Neymar, recruté au PSG cet été, devant la nouvelle star de l'équipe de France et du PSG, le jeune Kylian Mbappé. «50 Nuances de Grey» a été le film le plus recherché, «Game of Thrones» la série N°1 tandis que «Secret Story 11» (TF1) remporte la palme des émissions de télévision. Les internautes ont également l'habitude de poser leurs questions les plus intimes au moteur de recherche. Dans leurs requêtes commençant par «Comment devenir», les internautes français ont d'abord voulu savoir en 2017 comment devenir «riche», «auto-entrepreneur», «député» mais aussi «belle» et «agent immobilier». Pour satisfaire leur appétit, ils ont recherché en masse la recette de la tartiflette, devant le boeuf bourguignon et le gratin dauphinois.

En tournage

France 3 : la mini-série «Sous la peau» avec Anne Marivin et Nicolas Gob en tournage à Lyon

France 3 annonce le tournage à Lyon et dans sa région , du 12 décembre au 1er février 2018, de la mini-série (3x52') «Sous la peau» avec Anne Marivin et Nicolas Gob, réalisée par Didier Le Pêcheur et produite par EuropaCorp Television avec la participation de France Télévisions, le soutien de la Procirep - Société des producteurs et de l'Angoa et avec la participation du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée).

Le commandant Marion Kovic a la solide réputation d'être une flic hors pair, exigeante avec son groupe de la police judiciaire lyonnaise comme avec elle-même. Heureuse mère de deux enfants et mariée à Stéphane, professeur de lycée, elle veille à séparer soigneusement son travail de sa vie privée. Mais ce fragile équilibre vacille le jour où une tumeur cancéreuse est détectée à son sein, l'obligeant à suivre des séances de radiothérapie en pleine traque d'un tueur en série de femmes.

En Bref...

ARTE : la mini-série «Aurore» jeudi 11 janvier à 20h55

ARTE diffusera jeudi 11 janvier 2018 à 20h55 «Aurore» (3x52'/ ARTE France, Pampa production), une mini-série de Laetitia Masson avec Elodie Bouchez, Lolita Chammah et Hélène Fillières. Deux enfants sur une scène de crime. L'une est coupable. L'autre est témoin. 25 ans plus tard, la première essaye d'oublier. La seconde n'oubliera jamais. Quand leurs chemins se recroisent, tout se rejoue. Mise en scène par Laetitia Masson, une sombre confrontation illuminée par Élodie Bouchez et Lolita Chammah.

AACC : Olivier Altmann réélu à la Présidence de la délégation Publicité

Les représentants des agences membres de la délégation Publicité de l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) ont réélu ce 12 décembre Olivier Altmann, Président et co-Fondateur de l'agence Altmann+Pacreau, pour deux ans. «Je suis particulièrement fier de la confiance qui m'a été renouvelée et heureux de m'engager deux ans de plus pour représenter la valeur centrale de nos métiers : la créativité. Ce sera l'occasion de pérenniser certaines actions et d'en développer de nouvelles (...)», a déclaré Olivier Altmann lors de son élection.

TF1 : Audrey Crespo-Mara de retour pour les JT de fin d'année

Audrey Crespo-Mara revient sur l'antenne de TF1 aux commandes des JT de fin d'année (les week-ends des 22 et 29 décembre). Sur LCI, la journaliste finit l'année avec son interview quotidienne : «L'invité d'Audrey» de 8h15 à 8h30.

Mouvements

Rokhaya Diallo entre au Conseil national du numérique

Rokhaya Diallo intègre le nouveau Conseil national du numérique (le CNNum), au titre des personnalités impliquées dans le développement du numérique aux niveaux local, national ou européen ou concernées par ses effets. Rokhaya Diallo, essayiste française, écrivaine et réalisatrice reconnue pour son travail en faveur de l'égalité raciale, de genre et religieuse, est également journaliste et animatrice sur BET, où elle présente chaque semaine aux côtés de Raphal, «BET BUZZ», l'émission lifestyle de la chaine, ainsi que la case documentaires du dimanche soir. Au sein du nouveau Conseil national du numérique, Rokhaya Diallo veillera notamment aux côtés des autres membres à ce que la fracture numérique soit réduite pour toutes les populations et que le numérique puisse au contraire favoriser l'égalité des chances. Une corde plus à son arc et un nouveau rôle pour Rokhaya, qui a par ailleurs pris la parole à L'ONU le 7 décembre dernier à l'occasion de La décennie internationale des personnes d'ascendance africaine instaurée par les Etats membres des Nations-Unies, après avoir animé en novembre à Genève un débat sur Les Identités féminines afropéennes face aux violences publiques. Elle produit et réalise en parallèle des documentaires et des émissions de radio et de télévision, et publie régulièrement ses coups de coeur et coups de gueule sur «RokMyWorld», son blog lifestyle bilingue et ouvert sur le monde. Présidé par Marie Ekeland, missionnée par le Secrétaire d'Etat au Numérique, Mounir Mahjoubi, le CNNum comprend, de façon paritaire, un collège de trente membres experts ainsi que des personnalités impliquées dans le développement du numérique dans plusieurs secteurs de la société, un bureau et un secrétariat général composé d'une douzaine de permanents. Le Conseil national du numérique est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires.

Programmes

ARTE consacre une soirée spéciale à l'écrivain danoise Karen Blixen dimanche 7 janvier

ARTE propose une soirée spéciale dès 20h55consacrée à l'écrivain danoise Karen Blixen, amoureuse du continent africain et formidable conteuse, avec un portrait inédit, «Karen Blixen, le songe d'une nuit africaine» (52'/ ARTE France/ Compagnie des phares et balises), un documentaire d'Elisabeth Kapnist, et la diffusion d'«Out of Africa», son bestseller adapté à l'écran par Sydney Pollack avec entre autres Meryl Streep et Robert Redford. Lors de sa sortie, le film a raflé sept Oscars et rencontré un succès public considérable. Succès mérité : le scénario, les décors, la réalisation très soignée de Sydney Pollack et l'interprétation maginifique de Meryl Streep et Robert Redford placent ce film au niveau des plus grandes productions hollywoodiennes. Reconnue comme le plus grand écrivain danois du XXème siècle, Karen Blixen a vécu 17 ans au Kenya, pays qui la révèle et qu'elle a appris à aimer passionnément avant de retourner dans son pays natal, ruinée et malade. omment vivre quand on a tout perdu ? Comment renaître ? Le documentaire d'Elisabeth Kapnist explore cette question et montre la métamorphose de Karen Blixen en écrivain.

En Bref...

Chaque jour, près de 7 millions de personnes écoutent la radio sur les supports multimédia

Près de 8 Français sur 10 âgés de 13 ans et plus écoutent quotidiennement la radio. Cette audience, mesurée dans l'étude 126.000 Radio de Médiamétrie, prend en compte tous les supports d'écoute du public, aussi bien ceux dédiés à la radio que les équipements digitaux. Le module Global Radio de l'enquête 126.000 Radio permet d'analyser les comportements d'écoute numérique de la radio. La nouvelle édition révèle que 12,3% des Français de 13 ans et plus, soit 6,7 millions de personnes, écoutent chaque jour la radio sur un support digital. Une progression de près de 1 point par rapport à Septembre-Octobre 2016 (11,4%). Le téléphone mobile reste le premier des supports numériques utilisés pour écouter la radio avec 3,4 millions d'adeptes chaque jour. Viennent ensuite l'ordinateur (1,6 million d'auditeurs), la télévision (1,1 million), la tablette (608.000) et le baladeur (188.000). Parmi les auditeurs de radio sur un support numérique, près de 19% «regardent» la radio en format vidéo (soit 1,2 million d'auditeurs).Le replay radio rassemble chaque jour près d'1,8 million d'individus.

France 2 : la fiction «Chute libre» en tournage

France 2 annonce le tournage de la fiction «Chute libre», d'après le roman de Marc Welinsky, «Le Syndrome de Croyde», réalisée par Denis Malleval et coproduite par Gétévé Productions et France Télévisions, avec la participation du CNC et le soutien de l'ANGOA et de la PROCIREP-Société des Producteurs. Au casting, Samuel Le Bihan, Frédéric Diefenthal, ... Vincent Martin a tout pour être heureux. Un soir alors qu'il rentre du travail, un crime est commis sous ses yeux. La vie de Vincent bascule.

Télécommunication

SFR abandonne son plan «fibrer la France»

Le PDG de SFR Group a confirmé mercredi devant les députés l'abandon du plan d'équipement de 100% du territoire en fibre internet par l'opérateur présenté l'été dernier mais réaffirmé sa volonté de participer au déploiement en cours. Alain Weill, nouveau dirigeant de cette filiale du groupe de médias et télécoms Altice, a justifié, lors d'une audition par la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, l'abandon du plan «fibrer la France» présenté par son prédécesseur Michel Combes, par «les difficultés dans nos relations avec les collectivités». «Nous avons préféré revenir à un modèle plus traditionnel pour mieux travailler avec les collectivités» en participant notamment à l'ensemble des appels d'offre sur les réseaux d'initiative publique (RIP), a précisé le PDG de SFR. M. Weill confirmait ainsi les propos du secrétaire général de l'opérateur, Régis Turrini, mardi lors d'un échange entre les collectivités territoriales, les opérateurs et l'Autorité de régulation des télécoms (Arcep). Ce dernier avait évoqué un «changement de doctrine» pour justifier le choix de SFR Group. Le groupe avait annoncé début juillet son intention de «fibrer l'intégralité du territoire» d'ici à 2025 «sans argent public», ajoutant que cet objectif ne nécessiterait pas d'augmenter son niveau d'investissement actuel en infrastructures. «Nous avions annoncé vouloir fibrer la France, sans argent public, cette volonté existe toujours», a rappelé le PDG mercredi. Mais, depuis, le groupe, confronté en novembre à une chute de plus de 50% du cours de sa maison-mère Altice depuis la publication des résultats du 3T sur fond d'endettement massif, a changé de direction, et revu sa stratégie afin de se concentrer sur la rétention de ses clients. «Nous avons révisé nos ambitions mais nous allons continuer à fibrer, nous investissons 2,3 milliards d'euros dans nos réseaux et nous poursuivrons. Le fibrage est largement terminé sur la zone dense et nous serons au rendez-vous sur la zone AMII» (zone moyennement dense, NDLR), a insisté M. Turrini, également présent devant les députés.

Télévision

Les films européens représentent 28% de l'ensemble des films diffusés à la télévision en Europe

Les films produits en Europe représentent 28% des films diffusés par un échantillon de chaînes de télévision au cours de la saison 2015-2016. Cet échantillon comprend 131 chaînes de télévision dans 18 États membres de l'UE. Ces données sont tirées d'un tout nouveau rapport publié par l'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui fait partie du Conseil de l'Europe: «Films on TV: Origin, age and circulation». Le rapport révèle que les chaînes publiques ont tendance à diffuser plus de films européens que les chaînes privées. Sur l'ensemble de la journée, les films européens représentent 44% des films diffusés par les chaînes publiques et seulement 24% des films diffusés par les chaînes privées de l'échantillon.En ne tenant compte que des heures de grande écoute, ces chiffres chutent respectivement à 39% et à 19%. Sur les 15.504 titres de films diffusés au cours de la saison 2015-2016, 47% ont été produits en Europe, 47% aux États-Unis et 6% dans le reste du monde. Toutefois, une différence apparaît si l'on considère le nombre moyen de pays de diffusion au cours de la saison étudiée : il est de 1,4 pour les films européens mais de 3,1 pour les films américains. Cette différence de circulation explique pourquoi les films européens représentaient 47 % des titres uniques diffusés mais seulement 28% des films cumulés diffusés.

En Bref...

France 3 Paris Ile-de-France s'installe à Enghien les Bains dans la capitale de la création numérique le jeudi 21 décembre

A l'occasion du parcours des Projections monumentales qui illumineront jusqu'au lundi 8 janvier 2018 les façades à Enghien-les-Bains, France 3 Paris Ile-de-France déplace les projecteurs de ses éditions du «12/13» présenté par Carla Carrasqueira, et «19/20» présenté par Marlène Blin, et d'une émission spéciale de 26' pour le Web, pilotée par France Montagne, en direct depuis le Village sous la neige le jeudi 21 décembre 2017. Enghien-les-Bains est plus connu pour son casino, ses thermes et son lac, mais elle est aussi depuis dix ans une ville créative de l'UNESCO pour les arts numériques. Ces éditions et émission spéciale seront consacrées en grande partie à l'histoire de la ville mais aussi à son engagement depuis dix ans à ouvrir la création numérique au public.

13ème RUE : la série «Modus» saison 2 dès le 7 janvier, chaque dimanche à 20h55

A partir du 7 janvier, chaque dimanche à 20h55, 13ème RUE proposera la diffusion de la deuxième saison exclusive de la série «Modus» (8x45') de Mai Brostrøm et Peter Thorsboe. Avec au casting Melinda Kinnaman, Henrik Norlén, Kim Cattrall, Marek Oravec, Simon J. Berger. Révélée par son rôle de Samantha Jones, la croqueuse d'hommes de la série «Sex and the City», Kim Cattrall interprète le rôle du Président des Etats-Unis dans cette deuxième saison de «Modus» où elle se retrouvera au coeur d'une intrigue scandinave. Pour rappel, «Modus» est une adaptation du roman suédois d'Anne Holt, «Haine».

Radio

RTL Group : fin de la co-présidence

Le 1er groupe audiovisuel européen RTL Group, contrôlé par le géant allemand Bertelsmann, va être dirigé par un président unique après le départ de l'un de ses 2 co-dirigeants, a-t-il annoncé mercredi dans un communiqué. Le Belge Guillaume de Posch a décidé, «à son initiative», de «quitter ses fonctions de coprésident de RTL Group, mais restera membre du conseil d'administration», est-il précisé. L'autre coprésident, le Néerlandais Bert Habets, prendra donc seul les rênes du groupe le 1er janvier, en charge de la stratégie et de la gestion journalière. En tant que président de RTL Nederland de 2008 à 2017, Bert Habets «a transformé l'entreprise, qui, d'un radiodiffuseur traditionnel, est devenue une société de divertissement multimédias», rappelle RTL. «Il assurera une continuité sur le long terme au niveau de la direction du groupe, et accélérera la mise en oeuvre de la stratégie Total Video», axée sur «la créativité et la mise en oeuvre d'activités de vidéos à la demande centrées plus directement sur les consommateurs», a expliqué le président du conseil d'administration Thomas Rabe. Le directeur financier de RTL Group, l'Allemand Elmar Eggen, occupera en plus la fonction de président adjoint. Au sein du comité exécutif, il dirigera aussi le Groupe M6 et RTL Belgium dans le portefeuille de RTL Group. Au 3ème trimestre 2017, RTL Group a dégagé un bénéfice net de 114 millions d'euros, pour un c.a. de 1,372 milliard d'euros. La filiale RTL Belgique est actuellement en pleine restructuration pour s'adapter au manque à gagner lié à l'arrivée de la chaîne privée française TF1 sur le marché publicitaire belge. Elle avait annoncé en septembre son intention de se séparer d'une centaine de salariés sur un total de 800.

Radio

La Norvège passe à la RNT

La Norvège a achevé mercredi son passage à la radio numérique terrestre (RNT), devenant malgré une certaine grogne le 1er pays au monde à éteindre les émissions nationales en modulation de fréquence (FM). Conformément au calendrier prévu, les régions les plus septentrionales du pays et le territoire du Svalbard dans l'Arctique ont basculé en fin de matinée vers le numérique, a annoncé Digitalradio Norge (DRN), regroupement de radios publiques et commerciales. Le passage au numérique, qui avait commencé le 11 janvier, permet selon ses promoteurs d'améliorer la qualité du son, d'accroître le nombre de chaînes et d'enrichir les fonctionnalités à un coût de diffusion huit fois moins élevé. Il s'est toutefois heurté à des critiques liées à des incidents techniques, une couverture du territoire jugée insuffisante et un coût élevé pour les usagers contraints d'acheter de nouveaux récepteurs ou des adaptateurs d'un coût oscillant généralement entre 100 et 200 euros. À ce jour, moins de la moitié (49%) des automobilistes norvégiens peuvent écouter la RNT (ou DAB en anglais) dans leur voiture, montrent les chiffres de DRN. Selon une étude citée par les médias locaux, la proportion de personnes écoutant la radio quotidiennement a chuté de 10% en un an, la radio publique NRK ayant même perdu 21% de ses auditeurs. «C'est un grand changement et nous devons donner aux auditeurs du temps pour s'adapter à la radio numérique», a dit le directeur de DRN, Ole Jørgen Torvmark, dans un communiqué. «Après chaque extinction (des émissions dans une région, ndlr), on a observé que l'audience a d'abord diminué pour ensuite remonter», a-t-il ajouté. La transition concerne uniquement les radios nationales et la plupart des stations locales continuent à émettre en FM. D'autres pays comme la Suisse, le Royaume-Uni et le Danemark devraient suivre dans les années à venir.

En Bref...

Corée du Sud : l'usage du bitcoin interdit aux banques

La Corée du Sud a interdit mercredi à ses institutions financières toute utilisation de monnaies virtuelles telles que le bitcoin, une crypto-monnaie qui rencontre un très gros succès dans ce pays. Les services du Premier ministre ont annoncé à Séoul cette interdiction qui empêchera toute institution financière d'avoir des transactions en monnaie virtuelle, c'est-à-dire d'acheter, de vendre ou même de détenir une crypto-monnaie. La Corée du Sud est une place très importante pour le bitcoin car ce pays compte pour environ 20% des transactions mondiales de cette monnaie virtuelle, soit 10 fois son poids dans l'économie mondiale. Près d'un million de Sud-coréens - notamment des petits investisseurs - détiennent des bitcoins, et la demande est si forte dans ce pays que les prix pour cette monnaie virtuelle sont supérieurs de 20% à ceux pratiqués aux Etats-Unis, 1er marché mondial du bitcoin. L'annonce de l'interdiction par le gouvernement a provoqué une chute de près de 5% des cours du bitcoin sur Bithumb, le plus gros marché de cette monnaie en Corée du Sud. Les émissions de bitcoins par les entreprises sont également interdites. En revanche, les transactions de bitcoins restent autorisées dans le pays et aucune taxation spéciale n'a été décidée sur les profits réalisés sur les monnaies virtuelles.

CSTAR lance le nouveau format «Locomotion»

CSTAR lance «Locomotion» sur l'ensemble des plateformes digitales de CSTAR, une adaptation moderne de la célèbre «Soul Train Line» de l'émission de variétés américaine «Soul Train» créée par Don Cornelius dans les années 1970. Cette séquence sera présentée par Gwendal Marimoutou en collaboration avec l'AICOM (Académie Internationale de Comédie Musicale).

Radio

Radio France est rattrapée à son tour par une affaire de harcèlement sexuel

Radio France est rattrapée à son tour par une affaire de harcèlement sexuel, après des accusations contre Patrice Bertin, contestées par cette voix célèbre de France Inter qui les a qualifiées de «calomnies honteuses». D'après une enquête du site Mediapart, qui a dévoilé en 1er l'affaire, et un autre article publié dans le «Monde», plusieurs femmes ont témoigné en octobre contre le journaliste, ancien présentateur vedette pendant 20 ans du journal de 19h00 d'Inter. Encouragées par la vague de révélations ayant suivi l'affaire Weinstein, ces femmes, dont l'identité n'a pas été révélée, se sont confiées à une cellule interne mise en place en 2016 par Radio France pour recueillir la parole des salariés victimes de discriminations. Selon Mediapart, elles ont formulé contre Patrice Bertin des accusations de «harcèlement sexuel et de deux tentatives de viol, sur une période allant de la fin des années 1980 au début des années 2000», et donc couvertes par la prescription. Patrice Bertin a contesté catégoriquement les accusations rapportées par Mediapart et Le Monde auprès des deux médias. Affirmant à Mediapart qu'il s'agit de «calomnies honteuses», il a déclaré au «Monde» «n'avoir jamais commis de tentative de viol ou de faits de harcèlement» et s'est dit «prêt à saisir la justice». Ces témoignages ont contribué au départ anticipé à la retraite du journaliste, intervenu fin novembre en toute discrétion. Il était devenu il y a plusieurs années conseiller à la présidence de Radio France après avoir été directeur adjoint et directeur de la rédaction de France Inter. Patrice Bertin a affirmé au Monde que son départ «n'est pas uniquement lié aux accusations qui sont portées contre [lui]», évoquant plusieurs autres motifs, le principal étant de graves problèmes de santé.Interrogée, la direction de Radio France a déclaré mardi que le journaliste avait «décidé de faire valoir ses droits à la retraite», après avoir été informé des témoignages à son encontre, recueillis par la cellule anti-discriminations. «Notre dispositif interne d'écoute et de traitement a été efficace. Des personnes l'ont saisi, à la suite de quoi il (Patrice Bertin) a été informé qu'il y avait des témoignages à son encontre, et dans ce contexte il a décidé de faire valoir ses droits à la retraite», a expliqué la direction du groupe public. De son côté, la Société des journalistes de France Inter a souligné dans un message à la rédaction que si les faits reprochés à Patrice Bertin avaient surpris «les plus jeunes», «pour beaucoup d'entre nous, c'était un secret de Polichinelle», et s'est interrogée en outre sur «ce qui a pu conduire Radio France à protéger un prédateur sexuel».

Presse

«20 Minutes» réunit chaque mois 21,7 millions de lecteurs

Selon la dernière étude ACPM ONE Global T4 2017, «20 Minutes» réunit chaque mois 21,7 millions de lecteurs. Toujours sur le podium des marques d'information nationale les plus puissantes, aux côtés du «Figaro» et du «Monde», «20 Minutes» voit son audience progresser de +3,9% en un an, précise le grope de presse dans un communiqué. A noter aussi qu'au sein de l'audience globale, c'est toujours, et de loin, le mobile qui pèse le plus (42%) après le journal. Un utilisateur sur deux consomme la marque «20 Minutes» via un smartphone ou une tablette. Signalons enfin que le journal et le mobile sont les supports les plus prisés des plus jeunes : 36% ont moins de 34 ans. Le site web et la tablette sont particulièrement consommés par les cibles CSP+ : 43% des internautes.

En Bref...

ARTE Radio : «Le gras est politique», un nouvel épisode d'«Un podcast à soi» vendredi 15 décembre

A l'occasion de la journée contre la grossophobie le 15 décembre, ARTE Radio propose «Le gras est politique», un nouvel épisode de l'émission mensuelle «Un podcast à soi». Elles sont grosses et sont discriminées pour cela. Ce sont des remarques, des regards, des insultes, des commentaires. Dans ce troisième épisode d'«Un podcast à soi», elles racontent leur quotidien et leur recherche de liberté. Leurs récits bouleversants interrogent notre rapport aux normes esthétiques et alimentaires, et donne à comprendre pourquoi la grossophobie est un enjeu féministe. Pour rappel, tous les premiers mercredis du mois, Un podcast à soi mêle documentaires et entretiens, récits intimes et paroles d'expert.e.s, textes inspirants et réflexions personnelles, pour évoquer les questions de société liées à l'égalité entre les femmes et les hommes.

E! : «The Platinium Life» saison 1 à partir du 11 janvier chaque jeudi à 21h00

A travers sa nouvelle série documentaire exclusive «The Platinium Life» (8x42'), la chaîne E! propose à partir du 11 janvier, chaque jeudi à 21h00, de découvrir le quotidien tumultueux de 7 femmes qui partagent la vie des plus grands noms de l'industrie musicale américaine. Tapis rouges, rêves de gloires, soirées VIP, concerts à guichets fermés et groupies, bienvenue dans le quotidien extraordinaire de Asiah Collins, Alycia Bella, La'Myia Good, Shantel Jackson, Nazanin Mandi, Lola Monroe et Crystal Smith, femmes des stars américaines Ne-Yo, Nelly, Miguel, Eric Bellinger, King Los et Kid Ink.

Marchés - Entreprises

Des rumeurs de fusion avec Disney font baisser Fox à Wall Street

Des rumeurs rapportées par plusieurs médias américains de rachat imminent d'une grande partie des actifs du groupe de médias et de divertissement 21st Century Fox (Murdoch) par Disney faisaient baisser son action à Wall Street mercredi. Répercutées depuis plusieurs semaines, démenties puis relancées, ces informations font état d'une possible annonce sur un rachat dès jeudi. Vers 17h10 GMT, le titre Fox, joyau de l'empire du magnat des médias Rupert Murdoch, perdait 3,33% à 32,97 dollars, tandis que Disney gagnait 0,20% à 107,65 dollars. Selon la chaîne de télévision CNBC et le journal «Financial Times», les 2 groupes devraient annoncer jeudi que Disney va racheter des actifs de Fox, une transaction qui valoriserait ce dernier à 60 milliards de dollars. Mardi soir, 21st Century Fox valait un peu plus de 63 milliards de dollars en Bourse et Disney près de 163 milliards. Si elle se confirmait, l'opération verrait les actionnaires actuels de Fox détenir 25% de Disney, ajoute encore CNBC. Les rumeurs font également état d'une possible arrivée de James Murdoch, un fils de Rupert et actuellement DG de 21st Century Fox, dans l'état-major de Disney pour succéder à terme au PDG Bob Iger atteint par la limite d'âge et qui a déjà prévu de partir en juillet 2019. Disney achèterait les studios de télévision et de cinéma de la Fox, les chaînes FX et National Geographic, ainsi que ses actifs internationaux, notamment les chaînes indiennes Star, les 39% détenus par la Fox dans le groupe européen de télévision Sky, ainsi que sa part dans la plateforme de streaming vidéo Hulu, souligne Bloomberg, citant une source anonyme. La Fox ne conserverait plus alors que la grande chaîne hertzienne américaine Fox, proche de Donald Trump, les stations locales, les chaînes d'informations et des chaînes sportives. Cette transaction interviendrait au moment où les groupes de médias traditionnels font face à l'offensive de la Silicon Valley qui veut redessiner le paysage audiovisuel via le streaming et des offres de contenus originaux.

Institutionnel

Gattolin (LREM) propose que les patrons de l'audiovisuel public soient désignés par leurs conseils d'administration

Le sénateur LREM André Gattolin a déposé mercredi une proposition de loi visant à réformer la procédure de nomination des patrons de l'audiovisuel public, qui seraient choisis par leur conseil d'administration et non plus par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. «Cette proposition d'appel vise à assurer une transition entre la procédure actuelle et la grande réforme de l'audiovisuel public voulue par le président de la République et qui devrait être débattue l'année prochaine», selon M.Gattolin. Le texte prévoit aussi des conseils d'administration «plus ouverts, en prévoyant une participation accrue des acteurs de la société civile, et plus indépendants en rompant avec l'opacité du mode de désignation de plusieurs de leurs membres», précise l'élu des Hauts-de-Seine. Le nombre des représentants de l'État au sein des conseils d'administration de France TV, de Radio France et de France Médias Monde serait réduit et celui des personnalités indépendantes relevé, prévoit M. Gattolin. «Ces dernières seront nommées non plus par le CSA, mais par le Premier ministre, après avis conforme des commissions chargées des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et du Sénat, statuant à la majorité des 3/5èmes, garantissant ainsi la formation d'un consensus autour de candidatures selon les critères de compétence et d'expérience dans le domaine de l'audiovisuel», précise-t-il. Selon M. Gattolin, «les précédentes nominations ont été marquées par une procédure complexe et opaque, un manque évident de transparence et de multiples critiques émanant de divers acteurs impliqués dans ce processus».

En Bref...

L'AFP récompensée au Prix Varenne

Les Prix, décernés par la Fondation Varenne, ont distingué le JRI Jesus Olarte et les photographes Bülent Kilic et Ahmad Al-Rubaye de l'Agence France-Presse. Dans la catégorie Journalistes Reporters d'Images, **Jesus Olarte** reçoit ainsi le Prix Varenne International pour sa couverture des manifestations au Venezuela. Le sujet récompensé revient sur plusieurs mois d'affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants alors que le pays vit une sévère crise politique et économique. Agé de 37 ans et de nationalité vénézuélienne, Jesus Olarte a entamé sa collaboration avec l'AFP en 2014 comme pigiste avant de rejoindre le bureau de Caracas en juin 2017. **Bülent Kilic** reçoit quant à lui le Prix Varenne International dans la catégorie Journalistes Reporters Photographes pour sa série d'images sur les poignantes retrouvailles de familles séparées par la guerre en Irak. Photographe turc né en 1979, Bülent Kilic devient reporter-photographe en 2003 et rejoint l'AFP comme pigiste deux ans plus tard. Son travail a été récompensé à plusieurs reprises ces dernières années ; notamment en 2015 avec le Visa d'Or News pour un sujet sur le passage des réfugiés syriens en territoire turc également récompensé en 2016 par un World Press Photo. **Ahmad Al-Rubaye** est également récompensé dans la catégorie Photo par le prix spécial du jury pour sa couverture de la bataille de Mossoul. Il a suivi pratiquement de bout en bout l'offensive des forces irakiennes pour reprendre le dernier bastion irakien du groupe Etat islamique. Il témoigne de son expérience dans un billet du blog making-of de l'AFP. Agé de 42 ans, Ahmad Al-Rubaye a rejoint l'AFP en 2001. Basé au bureau de Bagdad, il couvre depuis 2003 les différents affrontements en Irak. En 2011, il part en Libye pour couvrir son premier conflit à l'étranger. Il a ensuite suivi les différentes offensives des forces irakiennes contre l'Etat islamique.

Institutionnel

Un projet de loi relatif à la protection des données personnelles pour coller au règlement européen

La garde des Sceaux Nicole Belloubet a présenté mercredi en conseil des ministres un projet de loi relatif à la protection des données personnelles qui adapte la Loi informatique et libertés de 1978 au droit européen.

Une révision de la loi est indispensable avant l'entrée en vigueur du «paquet européen de protection des données», qui comprend le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) et une directive applicable aux fichiers de la sphère pénale, et s'appliquera en mai 2018.

Le texte prend acte du changement de cadre, étendu à toutes les données des Européens, et reprend de nouveaux droits prévus dans le RGPD, comme la portabilité des données. D'autre part, il remplace le système de contrôle a priori - avec des déclarations et des autorisations préalables - par un contrôle a posteriori, et il entérine le renforcement des pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) ainsi que l'augmentation des amendes jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial.

La Chancellerie précise dans un communiqué avoir fait le choix de maintenir certaines formalités préalables pour les traitements des données «les plus sensibles, par exemple pour les données biométriques nécessaires à l'identification ou au contrôle de l'identité des personnes, ou ceux utilisant le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques». Le gouvernement a également fixé la «majorité numérique» à 16 ans, le consentement des titulaires de l'autorité parentale étant nécessaire pour que les données personnelles des enfants plus jeunes soient traitées par les services utilisés.

Le RGPD donne aux Etats membres la possibilité d'abaisser ce seuil jusqu'à 13 ans. S'agissant des traitements de données personnelles en matière pénale, le projet de loi crée un droit à l'information et prévoit l'exercice direct de certains droits, tels que les droits d'accès, de rectification et d'effacement des données. Il introduit également des règles encadrant les transferts de données à des Etats tiers, a précisé le ministère de la Justice.

Dans un communiqué, la Cnil a salué «cette nouvelle étape», soulignant «que le projet de loi joue pleinement le jeu du Règlement et de l'harmonisation recherchée par celui-ci, en ne maintenant des dérogations nationales que lorsque celles-ci sont réellement justifiées, notamment en matière de données de santé». Cependant, elle «regrette que d'autres propositions n'aient pas été retenues», notamment l'ajout de «garanties supplémentaires lors de l'utilisation de traitements algorithmiques débouchant sur l'adoption de décisions administratives».

La Commission doit d'ailleurs rendre vendredi un rapport sur les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle. La Cnil s'inquiète par ailleurs du «calendrier trop tardif retenu pour l'examen de ce texte», car le projet de loi et ses décrets d'applications devront «impérativement» être prêts le 25 mai prochain. Elle aurait aimé, enfin, que le gouvernement suive son avis quant à «l'adaptation de ses procédures pour lui permettre de faire face à l'augmentation d'activité liée au nouveau cadre européen».

En Bref...

Europe 1 va fermer son site «Le Lab»

Europe 1 va fermer son site «Le Lab», qui traitait l'actualité politique de façon décalée depuis 2011, a indiqué la radio mercredi. «Ce n'est pas un abandon, mais une reconfiguration», selon Olivier Lendresse, le nouveau directeur numérique d'Europe 1, confirmant des informations du site Mind. «Europe 1 doit s'appuyer sur une identité plus forte, plus revendiquée. Le ton d'Europe 1 évolue pour qu'il se différencie encore plus», a-t-il souligné. Le site employait 4 salariés, qui seront redéployés sur la radio, et 2 pigistes. La radio du groupe Lagardère, dont l'audience est en berne depuis plusieurs mois et qui a refondé complètement sa grille à la rentrée, devrait dévoiler début janvier de nouveaux projets de développement numérique, selon sa direction. Elle voudrait développer à terme des podcast natifs (diffusés d'abord sur le web), de nouveaux formats vidéos taillés pour les réseaux sociaux et des formats interactifs adaptés aux assistants vocaux, selon Olivier Lendresse. La décision a suscité une certaine incompréhension au sein de la radio. La Société des rédacteurs d'Europe 1 a exprimé sur Twitter sa «vive inquiétude» après «l'annonce brutale de la fermeture du Lab, et a exprimé «tout son soutien aux six journalistes dont l'avenir est incertain». Les journalistes ont rendez-vous jeudi avec la direction.

«Le Parisien» gagne 1,9 million de lecteurs en un an

«Le Parisien» gagne 1,9 million de lecteurs en un an et devient, avec 20,560 millions de lecteurs multi-services, la 4ème marque de presse (+1 place vs T4 2016), une croissance portée par le digital et plus particulièrement par le mobile. Le mobile est le 1er mode de lecture et progresse de 28% en un an (9,2 M de mobinautes), le digital rassemble ainsi chaque mois 16,12 millions de lecteurs. (Sources : ACPM One Global 2017 V4)

Justice

France 2 : la plainte pour «harcèlement sexuel et moral» contre l'ex-directeur de la rédaction classée sans suite

La journaliste Anne Saurat-Dubois a annoncé mardi que la plainte pour «harcèlement sexuel et moral» qu'elle avait déposée fin octobre contre l'ex-directeur de la rédaction de France 2, Eric Monier, avait été «classée sans suite», les faits étant «prescrits». M. Monier, qui avait porté plainte en retour début novembre pour «dénonciation calomnieuse», a déclaré qu'il ne connaissait pas les motivations de ce classement sans suite et qu'il maintenait sa propre plainte, affirmant que les faits dénoncés par la journaliste «sont faux». «Ma plainte est classée sans suite. Parce que les faits sont prescrits, à quelques semaines près. Et pour nulle autre raison», a assuré Anne Saurat-Dubois, journaliste politique à BFMTV, sur son compte Twitter. La journaliste avait annoncé fin octobre avoir porté plainte «pour harcèlement sexuel et moral» contre Eric Monier. Celui-ci était directeur de la rédaction de France 2 lors des faits visés dans sa plainte, intervenus de 2011 à 2013, selon son avocat Philippe de Veulle.La journaliste a souligné mardi que sa plainte «aurait pu être classée sans suite parce que les faits n'auraient pas été suffisamment «constitués», pas assez graves, concordants, avérés». «Cela n'est pas le cas, et ceux qui ont mené l'enquête me l'ont notifié sans ambiguïté. Les faits sont concordants. Etayés. Réels. Cela constitue en soi une victoire pour moi», a-t-elle affirmé sur Twitter. M. Monier a indiqué que lui et son avocat ne connaissaient pas les motivations de ce classement sans suite: «Nous ne sommes pas destinataires du classement. C'est la procédure qui veut cela. Nous n'en connaissons donc pas les motivations». «Ce que je peux vous dire, c'est que les faits sont faux et nous maintenons notre plainte en dénonciation calomnieuse», a-t-il ajouté. Rappelant qu'une nouvelle loi adoptée en 2017 a porté de 3 à 6 ans le délai de prescription concernant les harcèlements sexuels et moraux, Anne-Saurat Dubois a souligné que cette mesure «n'est pas rétroactive» et que son cas était donc hors délais. Cependant, elle a ajouté n'avoir «aucun regret». «On nous dit qu'il faut parler. Qu'il faut porter plainte. Je l'ai fait. J'ai fait ma part du travail», a-t-elle écrit.

Justice

Doctipharma autorisée à vendre en ligne des médicaments

La cour d'appel de Versailles a autorisé le site Doctipharma, filiale de Doctissimo (groupe Lagardère Active) à vendre en ligne des médicaments sans ordonnance, annulant l'interdiction prononcée en 1ère instance. La cour d'appel a ainsi considéré que les activités du site étaient conformes aux dispositions encadrant la vente en ligne de médicaments sans ordonnance, contrairement à ce qu'avait décrété le tribunal de commerce de Nanterre fin mai 2016 à la suite d'une assignation de l'Union des groupements des pharmaciens d'officine (UDGPO). «Nous sommes extrêmement satisfaits de cette décision éclairée et motivée qui illustre bien la légalité de notre offre et la mission de Doctipharma: accompagner les pharmaciens dans la digitalisation de leur métier», a déclaré dans un communiqué, Stéphanie Barré, DG de Doctipharma. La commercialisation sur internet est autorisée depuis 2013 pour les médicaments sans ordonnance, tout en étant limitée aux pharmaciens inscrits à l'Ordre national des pharmaciens. Créée en 2014, la plateforme Doctipharma propose aux pharmaciens d'héberger leur site de vente en ligne de produits de parapharmacie et de médicaments sans ordonnance.

En Bref...

France Culture / Opération spéciale, vendredi 15 décembre «Culture, audiovisuel public : attention, chantiers!»

Les projets de réforme s'accumulent sur le bureau de la ministre de la culture Françoise Nyssen. En haut de la pile, le dossier de l'audiovisuel public, à l'heure où ses missions, son financement, ses structures, sont profondément interrogés. Dans l'actualité également, la mise en oeuvre du Pass Culture qui se précise. Au-delà de ces chantiers, c'est le sens même des politiques culturelles qui est discuté : pour quels publics ? Avec quels modes d'action des pouvoirs publics et des institutions culturelles ? Pour nourrir ces discussions, France Culture propose le vendredi 15 décembre un «Fil rouge» de la rédaction consacré aux réformes de l'audiovisuel public, et un 18h20-20h spécial en direct et en public consacré aux politiques culturelles.

13ème RUE : «Shades of Blue» dès le 8 janvier, chaque lundi à 20h55

Chaque lundi à 20h55 dès le 8 janvier sur 13ème RUE, les téléspectateurs pourront découvrir la série de Adi Hasak «Shades of Blue» (13x42'), avec Jennifer Lopez, Ray Liotta, Drea de Matteo et Warren Kole. Policière et mère célibataire, Harlee Santos (Jennifer Lopez) travaille au sein du Central 64 de la police de New-York dirigé par l'énigmatique lieutenant Matt Wozniak (Ray Liotta), qui conduit souvent son équipe à se livrer à des malversations financières afin de protégrer efficacement leur circonsription. La 2ème saison de «Shades of Blue» sera prochainement diffusée sur 13ème RUE. C'est lors d'une de ces transactions que le lieutenant Santos se fait arrêter par le FBI qui lui propose deux solutions : aller en prison ou faire tomber les membres de son équipe.

Accords

Amazon Prime Video diffuseur exclusif en SVOD du nouveau film d'animation de Mariah Carey

Amazon annonçait hier un accord avec NBCUniversal pour faire de Amazon Prime Video le diffuseur exclusif en SVOD du nouveau film d'animation «All I Want for Christmas Is You» de Mariah Carey. Le film s'inspire de la chanson du même titre. Lorsque la petite Mariah (Breanna Yde) croise un petit chiot nommé «Princess» à l'animalerie, elle sait tout de suite ce qu'elle veut comme cadeau de Noël. Avant que son souhait ne soit exaucé, elle doit prouver qu'elle est capable de veiller sur Jack, le chien turbulent de son oncle. Raconté et produit par Mariah Carey, le film est l'occasion de présenter une nouvelle chanson de Mariah Carey et 3 de ses classiques de Noël. Sorti en 1994, le tube «All I Want for Christmas Is You» s'est vendu à plus de 14 millions d'exemplaires à travers le monde. En 2016, plus de 20 ans plus tard, il est resté n° 1 du Billboard's Holiday 100 (classement des 100 meilleures chansons de Noël) pendant 4 semaines consécutives.

Aujourd'hui dans le monde

Pologne: sanctions contre la chaîne privée TVN24 pour les propos d'un invité

L'autorité polonaise de l'audiovisuel (KRRiT) a motivé mercredi l'amende de 350.000 euros infligée la veille à la télévision privée TVN24, appartenant à un groupe américain, en lui reprochant notamment des propos tenus par un invité, amende qui a suscité «l'inquiétude» de Washington. Le KRRiT (Conseil national de la radiodiffusion et de la télévision) accuse TVN24, d'avoir «omis d'informer les téléspectateurs que les manifestations des 16-18 décembre 2016 devant le parlement étaient interdites et d'avoir appelé à y participer», a indiqué mardi sa porte-parole. Le Département d'Etat américain a réagi dès mardi soir, en se disant «inquiet» et estimant, en des termes inhabituellement fermes que la décision du KRRiT «semble saper la liberté des médias en Pologne et s'y ingérer». La porte-parole de la diplomatie américaine Heather Nauert a rappelé que la Pologne est «un allié proche» et «une démocratie amie». «Donc nous allons suivre cela de près», a-t-elle ajouté. Dans l'explication de sa décision publiée mercredi, le KRRiT rapporte une citation d'un invité de TVN24, le rédacteur en chef adjoint du quotidien «Gazeta Wyborcza» (proche de l'opposition) Piotr Stasinski. Selon la citation, M. Stasinski a dit que «les députés doivent bloquer la salle des débats le plus longtemps possibles» et que s'ils «persistent, ce serait très bon et juste». Il a estimé aussi que les députés d'opposition devaient «protester pour défendre les médias libres» et «tenir jusqu'au bout», tout en prédisant que le parti au pouvoir «ferait venir la police au parlement». Pour le KRRiT, cette citation montre que TVN24, «en fournissant ses instruments, en particulier son temps d'antenne, contribuait et aidait des tiers à continuer de violer la loi». La chaîne «avait une influence sur le cercle des invités au studio» et «aurait pu et dû réagir lorsque les opinions exprimées devenaient excessives, n'étaient pas fondées sur les faits ou pouvaient constituer, pour un téléspectateur moyen, une incitation à des activités contraires à la loi», poursuit encore le communiqué. TVN24, l'une des deux grandes chaînes d'information privées du pays, qui appartient au groupe américain Discovery Communications, a rejeté les accusations du KRRiT et annoncé qu'elle allait faire appel, selon une déclaration affichée sur son site internet. L'organisation internationale Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé de son côté une «décision inquiétante qui vise à asphyxier un média d'opposition».

En Bref...

RTL : Elizabeth Martichoux, meilleure intervieweuse de 2017

Le prix Philippe Caloni de l'interwieveur de l'année a été attribué mardi à Elizabeth Martichoux, qui mène l'entretien de la matinale de RTL et dirige le service politique de la radio.Elizabeth Martichoux, qui a aussi co-animé des débats télévisés pendant la présidentielle, se distingue «par un style direct» et «un questionnement jusqu'au-boutiste mais courtois de ses invités», souligne dans un communiqué le jury de ce prix remis en partenariat avec la SCAM. Le choix de l'intervieweuse de RTL «rectifie le seul défaut de ce prix, d'être trop masculin, récompense la rigueur et répare peut-être une injustice», selon Thierry Demaizière, intervieweur pour «Sept à Huit (TF1)», distingué en 2014 et membre du jury. «C'est sûrement parce qu'Elizabeth Martichoux est une femme qu'on a mis tant de temps à lui confier une interview à une heure de très grande écoute», estime-t-il dans ce communiqué. Le prix Philippe Caloni, ex-grande voix de France Inter et RTL, a déjà récompensé Frédéric Taddeï (2007), Emmanuel Laurentin (2008), Nicolas Demorand (2009), Jean-Jacques Bourdin (2010), Jean-Michel Aphatie (2011), Anne-Sophie Lapix (2012), Marc Voinchet (2013), Thierry Demaizière (2014), Léa Salamé (2015), Thierry Ardisson (2016). Le jury 2017, composé notamment des anciens lauréats, était présidé par l'historien Jean-Noël Jeanneney. L'interview politique est «un face-à-face à la vitesse du TGV pour mettre l'invité face à son action, ses engagements, ses convictions», a indiqué Elizabeth Martichoux. Née en 1961 à Paris, diplômée de l'Ecole Supérieure du Journalisme de Lille (ESJ), elle a débuté sur France Inter avant de passer à Europe 1 puis RTL, où elle prend les commandes en 2006 du journal de 8H. Elle a remplacé en 2016 Olivier Mazerolle pour l'interview politique matinale.

Aujourd'hui dans le monde

Twitter ajoute la fonction «Ajouter un autre tweet»

Les utilisateurs compulsifs de Twitter habitués des salves de tweets sur un même sujet, comme le président américain Donald Trump, auront désormais la possibilité de lier ces séries de tweets pour former un «fil» visible dans son intégralité. Le réseau social a annoncé mardi l'ajout à son application d'une fonction «Ajouter un autre tweet», permettant de composer un fil de tweets qui seront affichés en même temps. Une autre fonction «Afficher ce fil» permettra également de voir les fils de tweets laissés par leurs auteurs. «Nous avons remarqué il y a quelques années que des gens créaient des ensembles de tweets de manière créative pour partager plus d'informations ou raconter une histoire plus longue», a indiqué Sasank Reddy, chef de produit chez Twitter, dans un article de blog. «Nous avons vu cette approche (que nous appelons «threading») comme une manière innovante de présenter un ensemble de pensées composé d'éléments connectés mais distincts». Les rafales de tweets, également appelées «tweetstorms», sont souvent une manière pour les utilisateurs de contourner la longueur maximale d'un tweet, récemment allongée de 140 à 280 caractères. Cette nouvelle fonctionnalité sera mise en service dans les prochaines semaines, a indiqué Twitter.

Aujourd'hui dans le monde

Facebook va déclarer plus de revenus dans les pays où il les gagne

Facebook, dans un souci de «transparence», prévoit de déclarer certains de ses revenus publicitaires dans les pays où il les gagne et non plus en Irlande, au taux d'imposition plus avantageux, selon un communiqué diffusé mardi. Le réseau social va modifier son organisation afin «que le c.a. tiré de la publicité vendue par (ses) équipes locales ne soit plus enregistré par (son) siège international à Dublin mais soit à la place enregistré par (sa) filiale dans ce pays», écrit le directeur financier de l'entreprise Dave Wehner dans le document. Les pratiques d'optimisation fiscale de Facebook, comme celles d'autres géants du numériques, sont de plus en plus montrées du doigt. «Nous estimons que passer à une structure de ventes locale apportera plus de transparence aux gouvernements et aux responsables politiques qui, un peu partout dans le monde, ont appelé à plus de visibilité sur les revenus tirés des ventes dégagées par les équipes locales dans leurs pays respectifs», justifie M. Wehner. Ces changements concerneront les pays dans lesquels Facebook dispose d'une équipe de ventes, précise le responsable. L'objectif est de mener à bien cette évolution d'ici mi-2019. La nouvelle organisation de Facebook ne garantit pas que le groupe paiera beaucoup plus d'impôts en dehors de l'Irlande, car le réseau social ne dit rien de la façon dont il prévoit de déclarer ses dépenses. Il ne précise pas non plus si le chiffre d'affaires des espaces pub achetés directement sur sa plateforme sera comptabilisé. Les règles de taxation des entreprises actuelles, conçues pour l'économie traditionnelle, sont fondées sur le principe d'«établissement permanent»: ne peuvent être taxées que les entreprises qui ont une présence physique dans un pays, mesurée par le montant des actifs (usines, machines), le nombre d'employés et le montant des ventes. Or les entreprises du numérique peuvent offrir leurs services via le net en étant juridiquement installées dans le pays de leur choix, comme l'Irlande qui offre à Facebook des conditions fiscales avantageuses. Ainsi les recettes tirées de la pub par le groupe de Mark Zuckerberg étaient en 2015 minimes en France et en Allemagne, mais s'élevaient à près de 7,9 milliards d'euros en Irlande, où il y a beaucoup moins de comptes Facebook (2,5 millions) que dans ces 2 autres pays.

En Bref...

RMC, la radio généraliste la plus multimédia de France

Avec 13% de son volume d'écoute généré sur les supports multimédia, par 571.000 auditeurs, RMC est la radio généraliste numéro 1 sur le multimédia, indique la station dans un communiqué citant les résultats de l'étude Global Radio septembre-octobre 2017 publiée mardi par l'institut Médiamétrie. Ainsi, 1 auditeur sur 7 écoute la radio chaque jour sur un support multimédia, précsi le communiqué. A noter que RMC est la 1ère radio généraliste de France sur le téléphone mobile (6,6%), le poste de télévision (2,4%) et la tablette (1,4%) (En contribution %). RMC demeure en outre la radio généraliste qui bénéficie de la plus forte durée d'écoute sur ces supports : 115 minutes par jour. (Source : Médiamétrie- Global Radio – septembre-octobre 2017)

BFMTV.com : 1er site d'actualité sur mobile en novembre 2017

L'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias a publié les résultats d'audiences digitales pour le mois de novembre 2017, BFMTV.com conforte sa place de premier site d'actualité sur mobile, pour le sixième mois consécutif avec 56 millions de visites devant «Le Figaro» et «Le Monde», révèle un communiqué de la chaîne BFMTV, citant les chiffres de l' ACPM pour novembre 2017. 77% des internautes de BFMTV consultent le site sur leur mobile. BFMTV.com enregistre 157 millions de vidéos vues toutes plateformes confondues pour le mois de novembre 2017 (Source: données éditeurs). BFMTV.com se hisse ainsi à la troisième place des sites d'actualité pour le mois de novembre 2017 (Source : ACPM novembre 2017).

Aujourd'hui dans le monde

Le journalisme en ligne, un avenir prometteur au Soudan

Assis dans son bureau donnant sur le Nil bleu à Khartoum, le journaliste soudanais Adil al-Baz assure qu'il ne craint plus la censure des autorités depuis qu'il a lancé son journal en ligne. «Nous sommes libres de publier ce que nous voulons sur notre journal en ligne», confie cet ancien rédacteur en chef d'un journal papier, dans les locaux de son nouveau média, lancé cette année. Dans un pays où la censure n'a cessé de croître au fil des ans, lui et d'autres journalistes ont quitté «le papier» pour tenter l'aventure du «net» dans le but de continuer à faire du journalisme indépendant. Environ une dizaine de journaux en ligne - tous en langue arabe - ont ainsi vu le jour cette année, au moment même où le redouté Service national du renseignement et de la sécurité (NISS) continuait à saisir des exemplaires de quotidiens après la publication d'articles hostiles au régime du président Omar el-Béchir. Au Soudan, les autorités s'appuient sur un arsenal législatif pour limiter la liberté de la presse, selon des journalistes qui déplorent une censure grandissante depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. «Un journal papier fait face à une nouvelle ligne rouge presque chaque jour», assure Adil al-Baz, emprisonné dans le passé pour la publication d'articles critiquant la politique du gouvernement dans le journal qu'il détenait alors, «Al-Ahdath», fermé en 2012. Après avoir travaillé 4 ans au Qatar, il est rentré au Soudan l'an passé pour lancer un nouveau «Al-Ahdath» - cette fois en ligne - qui emploie aujourd'hui 9 journalistes. Depuis, il a publié plusieurs articles critiques qui, selon lui, auraient été difficilement imprimables dans son ancien journal. Le Soudan pointe au 174e rang sur 180 pays dans le classement 2017 de Reporters sans frontières (RSF) sur la liberté de la presse. L'ONG dénonce censure, procès et lourdes peines contre les journalistes. En novembre, le NISS a notamment saisi les exemplaires des journaux indépendants «Al-Tayar», «Al-Jadida» et «Al-Watan», ce qui a représenté une perte de plusieurs milliers de dollars pour ces publications. Et l'étau pourrait encore se resserrer si le gouvernement approuve une nouvelle loi qui permettrait au Conseil de la presse d'interdire la publication d'un journal pour une durée de 15 jours sans décision de justice. Selon la loi actuelle, ce Conseil doit saisir la justice s'il veut interdire une publication plus de 3 jours. Le nouveau texte permettra également à ce même Conseil d'annuler les licences des journalistes et des journaux.

Sur fond de crise économique et de menace grandissante du NISS, plusieurs journaux ne sont plus viables financièrement. Environ 60% des publicités présentes dans les journaux proviennent de structures contrôlées par le gouvernement, affirme Ahmed al-Cheikh, rédacteur en chef du «Sudan Times», autre journal en ligne lancé il y a 5 mois. Les journaux critiquant la politique gouvernementale voient donc souvent leurs recettes publicitaires fondre. «Plusieurs journaux ne sont simplement pas en position d'offrir de bons salaires», poursuit M. Cheikh. Le salaire moyen d'un journaliste au Soudan est d'environ 445 dollars par mois. A cela s'ajoute le fait que les journaux papiers, suivant une tendance planétaire, se vendent moins. Dans ce contexte, le pays pourrait voir apparaître d'autres journaux en ligne. «Les autorités soudanaises n'ont pas encore regardé sérieusement les médias en ligne», constate Ahmed al-Cheikh. Pour les autorités, il est également plus difficile de viser ces nouveaux médias dont les bureaux sont souvent basés à l'étranger, ajoute le rédacteur en chef. Notre site enregistre «environ 50.000 connexions chaque jour, c'est très encourageant», se félicite Adil al-Baz. Pour Osman Mirghani, rédacteur en chef du quotidien «Al-Tayar», le journalisme en ligne a un avenir prometteur au Soudan.

En Bref...

Orange Digital Ventures investit dans FollowAnalytics

Orange Digital Ventures annonce sa participation au financement de la société FollowAnalytics, reconnue pour ses solutions innovantes de Mobile Marketing Automation de nouvelle génération. La start-up d'origine française dont le siège est basé à San Francisco confirmait hier la conclusion d'une levée de fonds de série B de 11 millions de dollars avec une participation d'Orange Digital Ventures aux côtés d'Aspect Ventures, Zetta Venture Partners, Sapphire Ventures, Cathay Innovation, La Maison et Salesforce Ventures. «Cette prise de participation vient renforcer l'une de nos thématiques d'investissement : celle des services qui participent à la «digitalisation de l'entreprise. Les solutions proposées par FollowAnalytics s'adaptent à toutes les entreprises qui cherchent à se transformer par une «digitalisation intelligente» et ce quel que soit leur secteur d'activité», déclare Pierre Louette, Directeur général délégué d'Orange et président d'Orange Digital Ventures. Cette nouvelle levée de fonds permettra à FollowAnalytics de financer le lancement d'un nouveau produit prévu fin 2017, d'accroître ses activités avec en priorité le recrutement d'une vingtaine de nouveaux collaborateurs. En parallèle, FollowAnalytics prévoit d'étendre ses activités simultanément sur deux nouvelles zones géographiques : la côte Est des Etats-Unis et l'Europe (UK, Espagne, Italie et Belgique). «Nous avons choisi FollowAnalytics car cette plateforme se distingue nettement des solutions concurrentes par des fonctionnalités très pertinentes d'analyse des usages et d'envoi de messages « push notification » segmentés, tout en étant parfaitement complémentaire avec nos outils CRM», précise quant à lui Yvan Delègue, Directeur de programme Orange Applications au Technocentre.

AUDIENCES MARDI 12 DECEMBRE 2017

Source Médiamétrie

Mediametrie

ACCESS

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

		Nombre de téléspectateurs	En part d'audience
TF1	DEMAIN NOUS APPARTIENT | SERIE	3 010 000	15,00%
France 2	N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES ! | JEU	2 136 000	13,20%
France 3	19-20 JOURNAL REGIONAL | JOURNAL REGIONAL	2 968 000	16,90%
Canal+	L'INFO DU VRAI \ GENERAL VINCENT DESPORTES | MAGAZINE	184 000	1,00%
France 5	C A VOUS | MAGAZINE	1 288 000	6,80%
M6	CHASSEURS D'APPART | JEU	1 679 000	9,60%
arte	ISTANBUL SAUVAGE | DOCUMENTAIRE	535 000	2,90%
C8	TPMP : LE BEFORE | MAGAZINE	828 000	4,50%
W9	LES PRINCES ET LES PRINCESSES DE L'AMOUR | DOCUMENTAIRE	353 000	1,90%
TMC	QUOTIDIEN 1ERE PARTIE | MAGAZINE	924 000	4,50%
NT1	LA VILLA DES COEURS BRISES | DOCUMENTAIRE	358 000	1,90%
NRJ 12	THE BIG BANG THEORY \ LA PUB DE PENNY | SERIE	107 000	0,60%
France 4	DEFIS COBAYES | JEU	113 000	0,70%
C STAR	PAWN STARS : LES ROIS DES ENCHERES | DOCUMENTAIRE	185 000	1,00%
Gulli	ROI JULIAN ! L'ELU DES LEMURS | DESSIN ANIME	396 000	2,20%
France Ô	LES TEMOINS D'OUTRE-MER | MAGAZINE	19 000	0,10%
HD1	GREY'S ANATOMY | SERIE	214 000	1,10%
6ter	LES SIMPSON \ KILL GIL - VOLUMES 1 ET 2 | FILM	121 000	0,70%
23	ALASKA STATE TROOPERS | DOCUMENTAIRE	128 000	0,70%
RMC Découverte	SEULS FACE A L'ALASKA \ GARE AU GRIZZLI | DOCUMENTAIRE	420 000	2,10%
Chérie 25	TOUS POUR UN | MAGAZINE	162 000	0,80%

PRIME

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

		Nombre de téléspectateurs	En part d'audience
TF1	STAR WARS EPISODE 1 : LA MENACE FANTOME | FILM	5 029 000	23,10%
France 2	20H55 \ LA SYRIE DE BACHAR EL-ASSAD | MAGAZINE	1 708 000	7,20%
France 3	CRIME A MARTIGUES | TELEFILM	4 815 000	19,30%
France 5	TERRES EXTREMES | DOCUMENTAIRE	756 000	2,90%
M6	LE MEILLEUR PATISSIER \ FINALE | JEU	3 074 000	14,30%
arte	LES GANGSTERS DE LA FINANCE | DOCUMENTAIRE	752 000	3,00%
C8	THE EXPATRIATE | FILM	700 000	3,10%
W9	BLUE BLOODS \ TETE BRULEE | SERIE	564 000	2,20%
TMC	HANDBALL CHAMPIONNAT DU MONDE FEMININ | SPORT	884 000	3,50%
NT1	LE GRAND RESTAURANT | FILM	989 000	4,00%
NRJ 12	GO FAST | FILM	492 000	1,90%
France 4	UN MONDE DE JOUETS | DOCUMENTAIRE	147 000	0,60%
C STAR	DC LEGENDS OF TOMORROW | SERIE	227 000	0,90%
Gulli	LE GRINCH | FILM	307 000	1,30%
France Ô	AL DORSEY, DETECTIVE PRIVE | SERIE	84 000	0,30%
HD1	UN VRAI PAPA NOEL | TELEFILM	367 000	1,50%
6ter	CHRISTMAS BATTLE : LES ILLUMINES DE NOEL | DOCUMENTAIRE	141 000	0,50%
23	VIVACE | TELEFILM	286 000	1,20%
RMC Découverte	A LA RECHERCHE DES CIVILISATIONS PERDUES | DOCUMENTAIRE	341 000	1,40%
Chérie 25	LES VESTIGES DU JOUR | FILM	295 000	1,30%

NIGHT

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

		Nombre de téléspectateurs	En part d'audience
TF1	NEW YORK UNITE SPECIALE | SERIE	1 217 000	14,50%
France 2	INFRAROUGE | DOCUMENTAIRE	939 000	7,90%
France 3	CRIME EN LOZERE | TELEFILM	2 239 000	15,30%
France 5	TERRES EXTREMES | DOCUMENTAIRE	712 000	3,00%
M6	LE MEILLEUR PATISSIER : A VOS FOURNEAUX ! | MAGAZINE	981 000	13,20%
arte	MORT D'UN BANQUIER ITALIEN | DOCUMENTAIRE	316 000	1,90%
C8	FIRST KILL | TELEFILM	324 000	4,00%
W9	BLUE BLOODS \ L'APPAT | SERIE	549 000	2,30%
TMC	EN ATTENDANT NOEL | DOCUMENTAIRE	267 000	1,80%
NT1	CHRONIQUES CRIMINELLES | MAGAZINE	391 000	3,90%
NRJ 12	YAMAKASI : LES SAMOURAIS DES TEMPS MODERNES | FILM	227 000	1,60%
France 4	UN MONDE DE JOUETS | DOCUMENTAIRE	82 000	0,30%
C STAR	DC LEGENDS OF TOMORROW | SERIE	230 000	1,00%
Gulli	LE MONSIEUR D'EN FACE | TELEFILM	87 000	0,80%
France Ô	AL DORSEY, DETECTIVE PRIVE | SERIE	84 000	0,30%
HD1	AH ! SI J'ETAIS RICHE | FILM	121 000	1,10%
6ter	CHRISTMAS BATTLE : LES ILLUMINES DE NOEL | DOCUMENTAIRE	111 000	0,50%
23	VOUS ETES LIBRE ? | TELEFILM	94 000	0,90%
RMC Découverte	ATLANTIDE, LA CITE PERDUE | DOCUMENTAIRE	295 000	2,20%
Chérie 25	MON ANCIEN AMANT | TELEFILM	82 000	1,40%

AUTRES TV

En part d'audience

	85,60%
	14,40%

AGENDA DES MEDIAS

AUJOURD'HUI	*08H30*	**HUBDAY Future of Social Marketing & Bus** Conférence de presse	*Paris 7ème - abourgeois@hopscotch.fr*
	09H00	**AJM** Petit-déjeuner autour d'Etienne Gernelle, le directeur du magazine Le Point	*NC - contact@ajmedias.fr*
	09H30	**Gulli** Présentation "Safari Go!"	*Paris 17ème - g.job@tvconseil.fr*
	15H00	**TF1 Initiatives** 10 ans de la Fondation	*Boulogne-Billancourt - sdanis@tf1.fr*
	19H00	**SACD et Tfou** Remise de Prix du concours TFOU d'animation	*Paris 9ème - invitation@sacd.fr*
	19H00	**France 24** Les observateurs fêtent leurs 10 ans	*Paris 11ème - invitation@france24.com*
	19H45	**Science & Vie TV** Projection "Enquêtes en eaux profondes"	*Paris 15ème - indien@dunegestion.com*
MARDI 9 JANVIER	*17H00*	**France 2** Conférence de presse "Les Victoires de la Musique"	*Paris 16ème - nathalie.rouanet@francetv.fr*
VENDREDI 15 JANVIER	*14H30*	**Netineo** La Convergence de la Télévision et du Digital	*Paris 15ème - pbornstein@netineo.com*
DU 24 AU 27 JANVIER	*09H00*	**Paris Images Digital Summit** Edition 2018	*Enghien-les-bains - idf-film@idf-film.com*
DU 30 JANVIER AU 2 FEVRIER	*09H00*	**Asian Side the Doc** 8ème édition	*Bangkok - international2@sunnysideofthedoc.com*
DU 21 AU 25 MARS	*09H00*	**Figra** 25ème édition	*Saint Omer - https://form.jotformeu.com/62344545509357*
DU 9 AU 12 AVRIL	*09H00*	**MIPTV** Edition 2018	*Cannes - pressmiptv@mail.reedmidem.com*

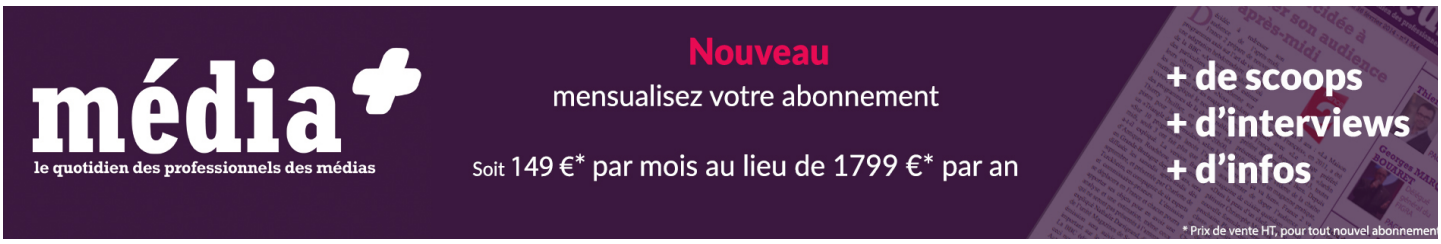

Les articles de ce journal sont protégés par le droit d'auteur

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

www.cfcopies.com

Centre Français d'exploitation du droit de Copie

MÉDIA+ (@lemediaplus) 123, rue de la Faisanderie - 75116 Paris. Tél. 01 43 59 08 45 / Fax : 01 42 89 22 17 - E-mail : redaction@lemediaplus.com - Site web : www.lemediaplus.com - Média+ est édité par Nore&Press Editions - Direction de la publication : Prescilia Sitbon - Rédactrice en chef : Eléonore Eschemann - En collaboration avec Maxime Guény - Directrice commercial (Abonnement / Publicité) : Prisca Lartigue 06.82.90.63.72 - Graphisme : Julie Monod-Laporte & Valerie Provot.

Abonnez-vous à Média+

Pour : 1799 € HT/ an ou 160 € /mois pendant 1 an

Pour encore plus d'informations retrouvez nous sur :

Facebook Twitter Website LinkedIn

REPRODUCTION INTERDITE